



ROUBAIX

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

LE QUARTIER DES TROIS-PONTS

DOSSIER DE CONCERTATION – DU LUNDI 1^{er} MARS
2021 AU VENDREDI 16 AVRIL 2021 INCLUS



VILLE DE
ROUBAIX



ANR
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbanaine



ActionLogement
Agence nationale
de l'habitat



Caisse des Dépôts
et Gérance
PARTENORD
HABITAT

3F Notre Logis
Groupe ActionLogement



Crédit photo : Anaïs Gadeau, Ville de Roubaix

1. Qu'est ce que la concertation réglementaire ?

2. Pourquoi faire un projet urbain ?

- 2.1. Roubaix : l'un des secteurs métropolitains prioritaires
- 2.2. Un projet sur quatre quartiers de Roubaix : Alma, Epeule, Pile et Trois Ponts

3. Quel projet pour le quartier des Trois-Ponts ?

- 3.1. Pourquoi intervenir sur le quartier des Trois-Ponts ?
- 3.2. Carte globale : l'ensemble du projet
- 3.3. Zoom sur le point « Habitat »
- 3.4. Zoom sur les nouveaux équipements
- 3.5. Zoom sur les espaces publics
- 3.6. Zoom sur les aménagements temporaires

4. Situons nous : les grandes étapes du projet NPNRU

5. Venez participer !

- 5.1. Allons-y ! Date, lieux et heures de la concertation réglementaire
- 5.2. Et après ?

1

QU'EST CE QUE LA CONCERTATION RÈGLEMENTAIRE ?

LA CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

La concertation préalable est **un dispositif de participation citoyenne** encadré par l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Lorsqu'un projet de renouvellement urbain se met en place, elle invite le public à **co construire le projet avec les décideurs**.

Il s'agit :

- **d'informer** les habitants, les associations locales, et toute autre personne ou organisme concerné sur le contenu du projet,
- **de recueillir leurs avis, leurs idées, leurs remarques, leurs envies,**
- **de répondre à leurs éventuelles interrogations,**
- **et d'identifier les pistes d'amélioration possibles du projet.**



2



POURQUOI FAIRE CE PROJET DE RENOVATION URBAINE ?

**QUELS SONT LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE
CE PROJET?**

POURQUOI FAIRE UN PROJET NPNRU À ROUBAIX ?

1. Le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine : Un projet d'aménagement au service d'un objectif de développement social et urbain intégré

L'enjeu de l'équilibre et du développement territorial

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est une intercommunalité de plus d'1,2 million d'habitants, rassemblant 95 communes. Elle témoigne d'une dynamique double et contradictoire : d'une part **un potentiel de développement important** (attractivité économique, rayonnement de l'agglomération) et d'autre part **des inégalités territoriales persistantes**, des situations sociales très contrastées, et une concentration spatiale des ménages les plus fragilisés dans les quartiers situés au cœur de la métropole.

La mosaïque de territoire qui compose la MEL témoigne de grandes disparités et d'inégalités persistantes. Face à ce constat, la **MEL porte l'ambition d'une véritable politique de développement et d'aménagement équitable du territoire.**

C'est pourquoi la MEL, compétente en matière de politique de la ville depuis le 1^{er} janvier 2015, s'est dotée d'une **stratégie de développement durable** des quartiers totalement intégrée au projet Métropolitain.

Elle est construite autour de **priorités formalisées dans un Contrat de ville :**

- **l'emploi et l'activité économique dans les quartiers,**
- **le renouvellement urbain,**
- **l'habitat et les parcours résidentiels,**
- **l'éducation, la sécurité et la prévention de la délinquance,**
- **l'accès aux soins et à la prévention.**

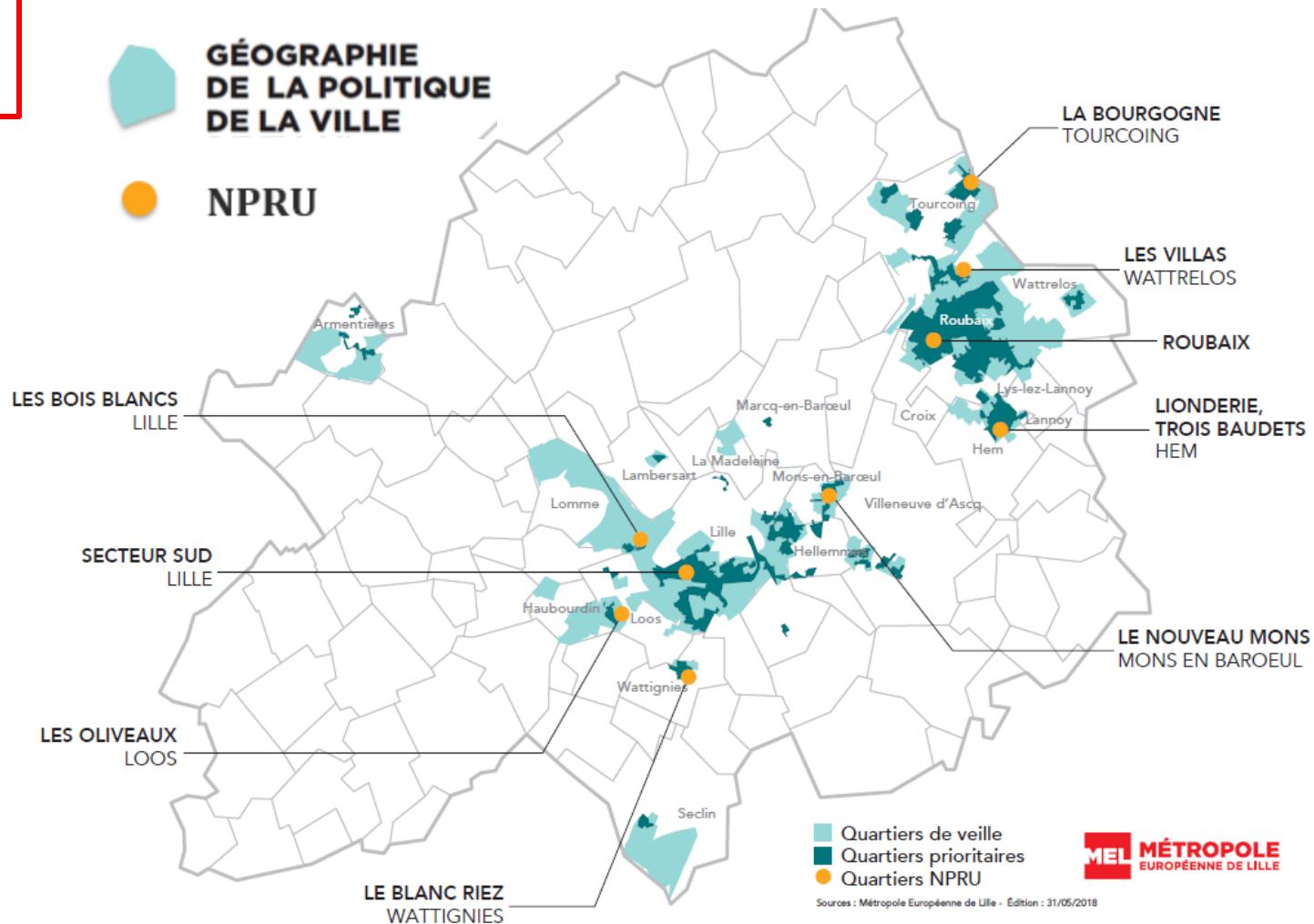
LES SECTEURS PRIORITAIRES DE LA MEL EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE LA VILLE

L'action commune de l'Etat, de la MEL et des villes se concentre sur les quartiers où l'on relève les plus haut taux de chômage et de précarité de l'emploi, les revenus les plus bas, et les niveaux de scolarité les plus faibles : **ce sont les « quartiers prioritaires » de la politique de la ville.**

Quelque 200 000 personnes habitent ces quartiers, **soit 18% de la population métropolitaine.**

Les projets urbains qui se construisent avec les habitants ont pour objectifs **l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, la cohésion sociale et le développement économique du territoire.**

LE NPRU MÉTROPOLITAIN : UN PROJET D'ENSEMBLE MIS EN ŒUVRE SUR 8 COMMUNES



POURQUOI FAIRE UN PROJET NPNRU À ROUBAIX ?

2. Roubaix : Un projet urbain qui portera sur quatre quartiers de Roubaix : Alma, Epeule, Pile et Trois-Ponts

Troisième ville la plus peuplée de la Métropole Européenne de Lille, Roubaix fait l'objet, depuis les années 80, d'une série d'actions publiques visant à réduire les difficultés urbaines, démographiques, sociales et économiques de son territoire.

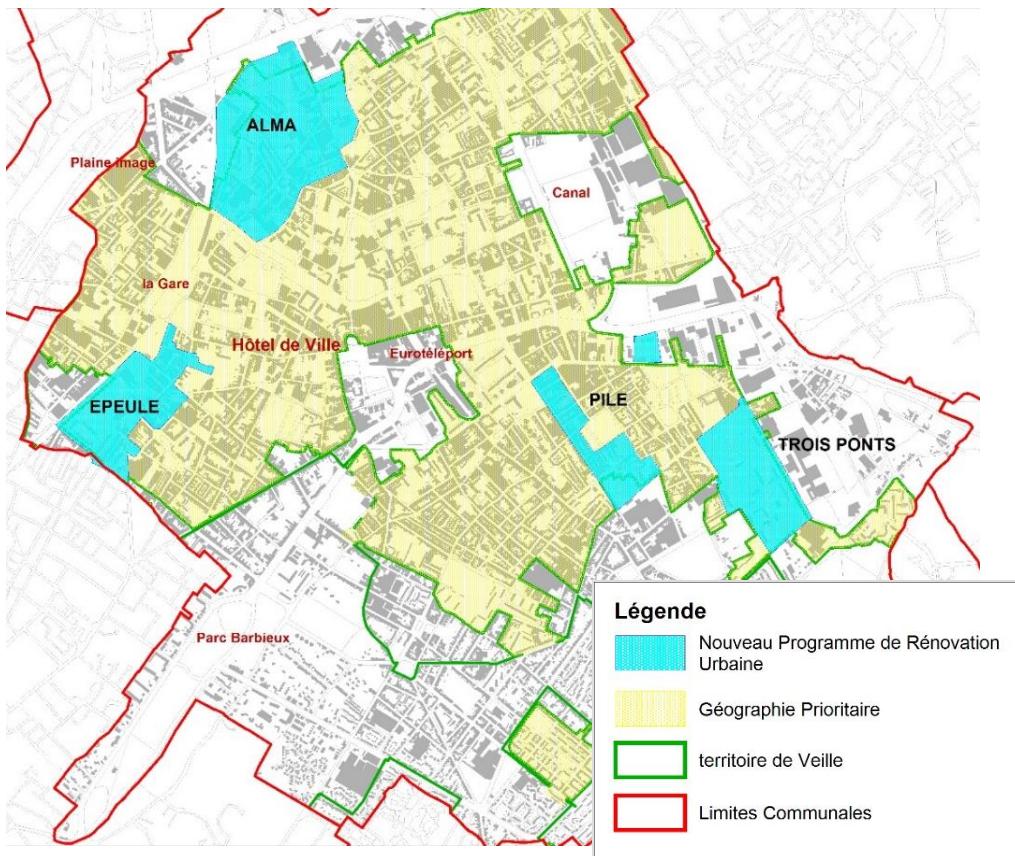
Les quartiers du Pile, des Trois ponts et de l'Epeule ont déjà bénéficié du premier Programme de Renouvellement Urbain (2007/2014) et le quartier du Pile du Programme Métropolitain de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés (en cours depuis 2012), tous les deux soutenus et financés par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Pour autant, au vu de leurs difficultés sociales et urbaines encore présentes, il est envisagé de poursuivre les actions précédemment engagées par un projet dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation urbaine (NPNRU) pour les années à venir (2020/2027)

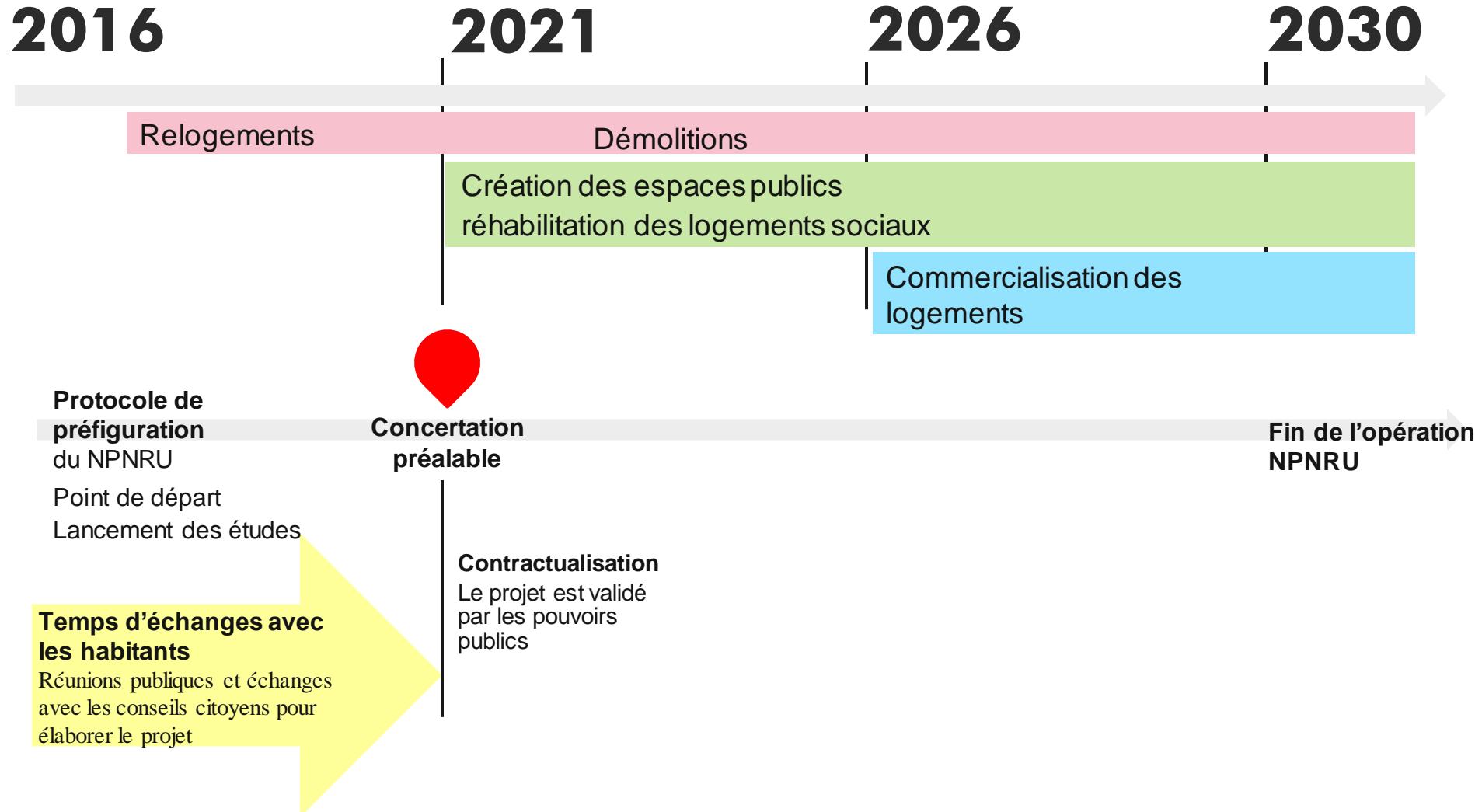
C'est dans ce cadre que les pouvoirs publics ont souhaité intervenir à nouveau sur ces quartiers en y intégrant le quartier de l'Alma afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie des habitants et réussir durablement le retourneur d'image

Les périmètres faisant l'objet de cette politique urbaine volontariste comptabilisent près de 32000 habitants, soit un peu plus de 33% de la population communale.

Le NPNRU de Roubaix entend mener une réflexion urbaine et sociale d'ensemble cohérente et qualitative afin que ces opérations aient des répercussions positives durables.



LES GRANDES ETAPES DU PROJET NPNRU DE **ROUBAIX**



3



QUEL PROJET POUR LE QUARTIER DES TROIS-PONTS?

QUEL PROJET POUR LE QUARTIER DES TROIS-PONTS ?

Après des interventions dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU, 2007/2014), et dans la continuité des interventions menées, le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) est l'occasion pour le quartier des Trois Ponts de poursuivre son renouveau.

L'opération répond à 4 enjeux :

- 1. Conforter la vocation et l'attractivité du territoire:** finir la transformation du quartier sur sa frange Est, consolider la trame urbaine, requalifier les logements sociaux maintenus au sud.
- 2. Anticiper et répondre aux problématiques soulevées par les démolitions :** aménager des usages transitoires sur ces espaces
- 3. Consolider et optimiser l'accès aux services publics** notamment à travers la création d'équipements socio-éducatifs et sportifs
- 4. Interconnecter davantage le quartier à la trame verte et bleue et au parc des sports de Roubaix**

CARTE GLOBALE : L'ENSEMBLE DU PROJET POUR LE QUARTIER DES TROIS-PONTS

LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Le projet envisage environ :

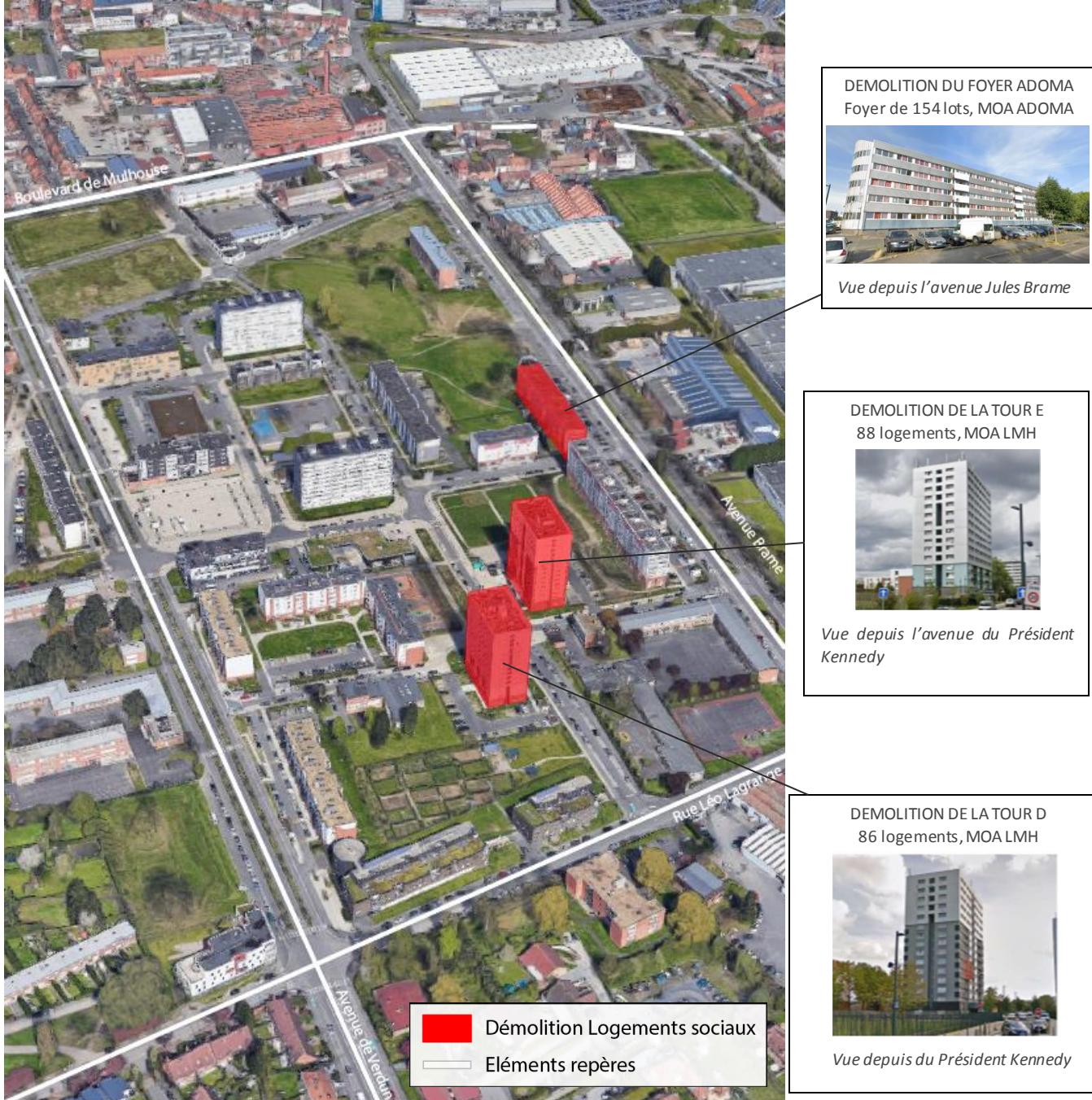
- **327 démolitions** de logements locatifs sociaux
- **70 réhabilitations** de logements locatif sociaux
- **390 relogements**
- **2 nouveaux équipements publics**
- **De nouveaux espaces publics aménagés ou restructurés**



LE QUARTIER DES TROIS-PONTS ZOOM SUR L'HABITAT

L'intervention sur l'habitat est essentielle pour permettre de pérenniser la transformation du quartier.

Le projet NPNRU cible la démolition des tours D et E de LMH, ainsi que celle du foyer ADOMA.

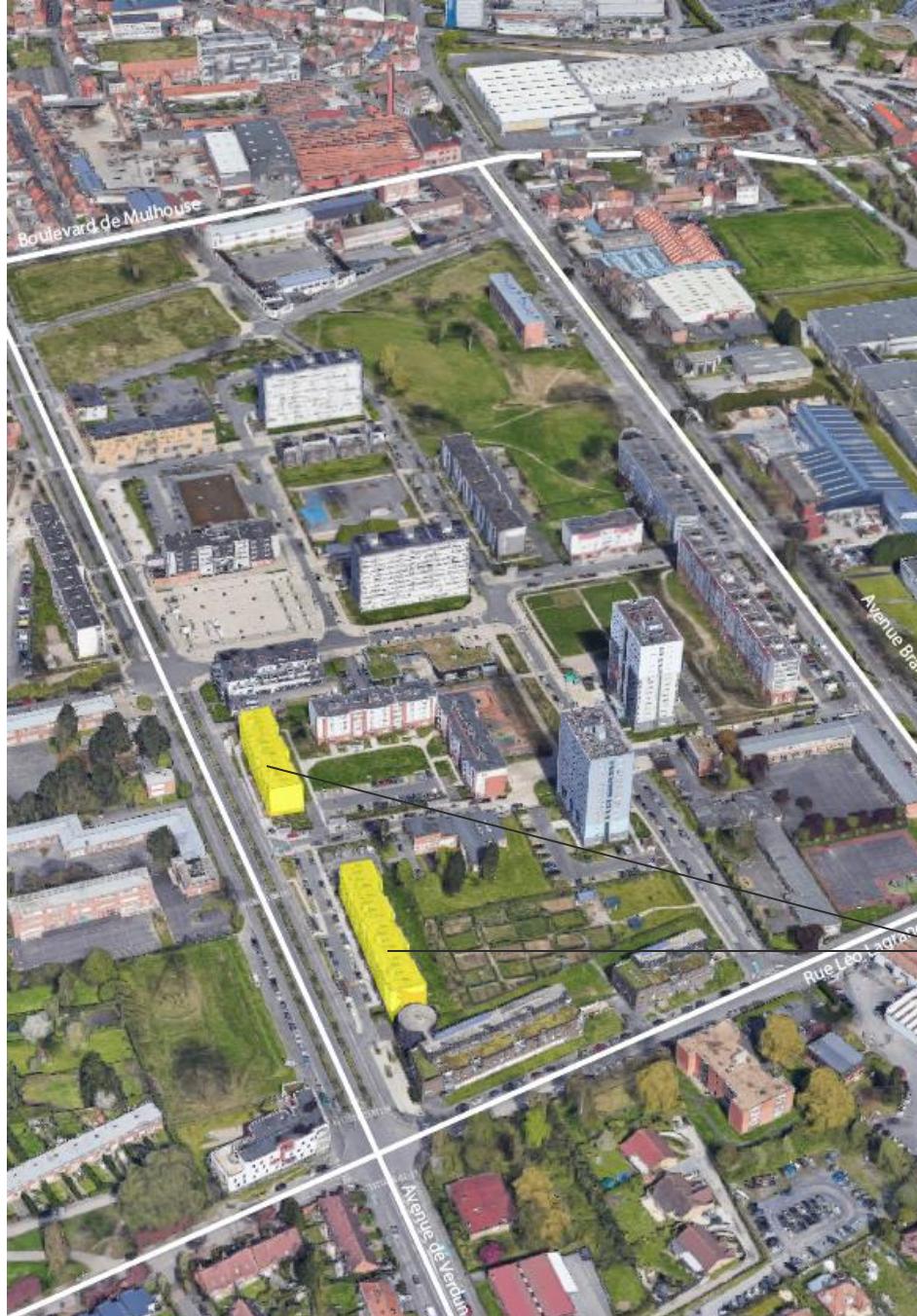


LE QUARTIER DES TROIS-PONTS ZOOM SUR L'HABITAT

La réhabilitation de l'habitat social est nécessaire afin de conforter le patrimoine du bailleur.

Il est prévu la restructuration lourde des résidences LMH au 113 à 155, avenue de Verdun.

De gros travaux de réhabilitation seront donc engagés, une fois que les locataires seront relogés afin de permettre l'amélioration durable des lieux.



REHABILITATION DU 113 à 155,
avenue de Verdun
Réhabilitation de 70 logements,
MOA LMH



Vue depuis l'avenue de Verdun

LE QUARTIER DES TROIS-PONTS ZOOM SUR LES NOUVEAUX EQUIPEMENTS

L'objectif poursuivi par la création de deux pôles équipements :

- Un pôle composé d'une salle de sport et d'un pôle ressources jeunesse au Nord,
- Un pôle famille, constitué d'un centre social, d'un relais des assistantes maternelles (RAM), et d'une crèche familiale.



CREATION D'UN PÔLE JEUNESSE
PÔLE RESSOURCES JEUNESSE + SALLE DE SPORT



CREATION D'UN PÔLE FAMILLE
CENTRE SOCIAL + RAM +
CRECHE FAMILIALE



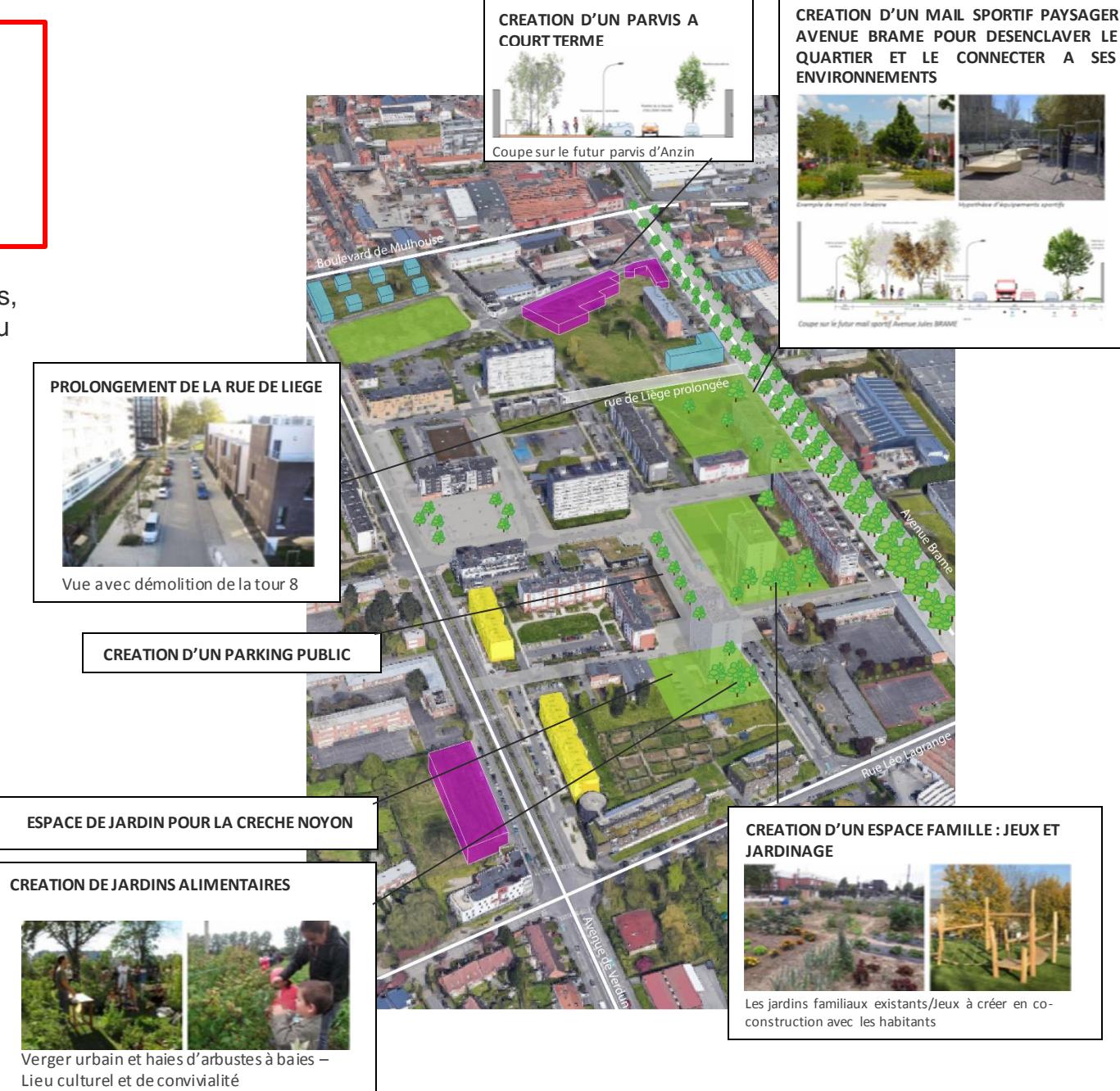
LE QUARTIER DES TROIS-PONTS ZOOM SUR LES ESPACES PUBLICS

Concernant les espaces publics et paysagers, l'enjeu est la requalification du secteur Est du quartier.

Le projet propose :

1. La transformation de l'Avenue Brame en un boulevard urbain de deux fois une voie bordé par un large mail planté et l'aménagement d'un parvis desservant le futur lieu jeunesse et la salle de sport sur la rue d'Anzin
2. La prolongation de la rue de Liège pour connecter l'avenue Kennedy à l'avenue Brame
3. La création d'espaces de jardins publics et pour les enfants de la crèche Noyon sur l'emprise des actuelles tours D et E.

Par ailleurs la Ville, en accompagnement du projet, propose la réalisation d'un parking public à l'arrière du pôle petite enfance.



LE QUARTIER DES TROIS-PONTS ZOOM SUR LES AMÉNAGEMENTS TEMPORAIRES

La transformation du quartier prendra du temps. Aujourd'hui de nombreux espaces sont en attente d'un retour d'attractivité du quartier.

De ce fait et en réponse aux attentes des habitants, le projet propose la réalisation d'aménagements transitoires** afin qu'ils bénéficient aux usagers du quartier.

Ainsi le projet propose la réalisation d'espaces de loisirs et de détente sur :

- L'ilot Verdun/Anzin
- Sur les emprises le long de l'avenue Brame

**On appelle « aménagement transitoire », des aménagements réalisés pour un temps donné en attendant la mise en œuvre d'une seconde phase de projet. Ces aménagements sont ici, des espaces de loisirs et de détente amenés à rester entre 2 et 5 ans .



4

SITUONS NOUS DANS LE PROJET

LES GRANDES ETAPES DU PROJET

SITUONS NOUS DANS LE PROJET

Nos dernières rencontres sur le quartier des TROIS-PONTS

Ce projet de renouvellement urbain est le vôtre. Sur le quartier des Trois-Ponts, comme ailleurs, il nous était essentiel de vous rencontrer au fil de l'élaboration du projet. **Nous sommes allés à votre rencontre dans un cadre participatif.**

Rappelez-vous :

- Le 20 avril 2018, un atelier était mené avec les associations du quartier et le conseil citoyen de Roubaix Est sur « la dynamique associative »
- Le 18 mai 2018, un nouvel atelier sur la jeunesse
- Le 12 juin 2018, avec les associations du quartier et le conseil citoyen de Roubaix Est, une réunion publique vous présente le projet de NPNRU sur l'ensemble du quartier Trois-Ponts et Entrepoints.

Le projet a évolué pour répondre au mieux à vos besoins et à vos problématiques.

La concertation réglementaire marque une étape décisive dans l'élaboration du projet : elle va permettre d'arrêter le projet urbain et sa programmation avant sa validation et la mise en œuvre par les partenaires. Elle ne marque pas pour autant la fin de nos échanges qui se poursuivront tout au long de la mise en œuvre du projet.



5



**VENEZ PARTICIPER !
EN PRATIQUE, COMMENT
S'ORGANISE NOTRE
RENCONTRE ?**

VENEZ PARTICIPER !

1. Allons-y ! Date, lieux et heures de la concertation préalable

Eu égard aux conditions sanitaires, une réunion publique se tiendra en visio-conférence **le Jeudi 1^{er} avril 2021, à 18h00.**

Pour participer inscrivez vous sur

<https://participation.lillemetropole.fr/>

Dossier : NPRU Roubaix

Le dossier de présentation du projet de renouvellement urbain est disponible aux horaires d'ouverture :

- à la mairie de Roubaix, à la mairie de quartier Est, sans rendez-vous sur présentation d'une pièce d'identité,
- au siège de la MEL, sur rendez-vous (réservation au 03 20 21 22 23) et présentation d'une carte d'identité
- et sur le site <https://participation.lillemetropole.fr/>

DATES DE LA CONCERTATION : DU LUNDI 1^{er} MARS 2021 AU VENDREDI 16 AVRIL 2021 INCLUS

**JEUDI 1^{er} AVRIL 2021
à 18h00**

Visio conférence



VENEZ PARTICIPER !

2. Et après ?

Après la réunion publique, nous vous **invitons à poser vos questions, donner votre avis, faire part de vos remarques ou propositions** sur le registre en ligne (participation.lillemetropole.fr) ou sur les registres papier disponibles au siège de la MEL ou à l'hôtel de Ville de Roubaix et la mairie de quartier. **Vous avez jusqu'au 16 avril 2021 inclus pour vous exprimer !**

Vos retours sont importants ! Une fois recueillis, ils seront analysés et intégrés au bilan de concertation. Celui-ci dressera la liste des propositions retenues et détaillera les raisons pour lesquelles certaines ne l'ont pas été. Ce bilan sera mis en ligne sur le site internet dédié (<https://participation.lillemetropole.fr/>)

Lien vers le registre de concertation en ligne : <https://participation.lillemetropole.fr/>

Date de la mise en ligne du registre : 1^{er} mars 2021



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)



1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr